

Parc amazonien de Guyane

Objectif 01-1: Maintenir l'intégrité, les fonctionnalités et la diversité d'un patrimoine naturel et paysager exceptionnel

[...]

SOUS-OBJECTIF I-1-1: Caractériser et cartographier la biodiversité et les conditions environnementales, assurer le suivi de leurs dynamiques

[...]

- **Mesure coeur CI-1-1-1 Inventorier et cartographier les habitats remarquables à fort intérêt patrimonial**

L'objectif de cette mesure est de cartographier les enjeux de connaissance et de conservation, d'identifier les zones remarquables à caractère patrimonial (habitat, espèces), de très forte biodiversité et/ou d'originalité (endémisme), ainsi que les sites de référence potentiels pour la capitalisation des programmes scientifiques et des suivis écologiques à long terme (voir mesure coeur CI112). Elle doit également permettre d'identifier les zones de continuité écologique prioritaires notamment à l'échelle transfrontalière.

Rôle de l'EPPAG : pilote ou partenaire.

Partenaires identifiés : DEAL, organismes de recherche, associations environnementales, populations locales, Conservatoire des espaces naturels de Guyane.

- **Mesure coeur CI-1-1-2 Mettre en oeuvre des dispositifs de suivi de l'évolution des conditions environnementales et de la biodiversité**

L'objectif est d'acquérir des connaissances pour comprendre les fonctionnalités de la forêt amazonienne à grande échelle et notamment face aux changements globaux.

Rôle de l'EPPAG : pilote ou partenaire.

Partenaires identifiés : DEAL, organismes de recherche, associations environnementales, Conservatoire des espaces naturels de Guyane.

SOUS-OBJECTIF I-1-2: Produire, valoriser des données et organiser les collections en vue de leur restitution au public

[...]

- **Mesure coeur CI-1-2-1 Participer à l'alimentation et la gestion des collections floristiques et faunistique issues du Parc amazonien de Guyane**

L'effort de connaissance concernant la biodiversité, le patrimoine culturel matériel et immatériel, le contexte socio-économique ou la surveillance du territoire produit un ensemble considérable d'informations qui peuvent être collectées sur le territoire. L'Établissement public

Parc amazonien de Guyane

a donc un rôle fondamental à jouer pour contribuer à cette production de données, soit en direct, par ses propres travaux soit en appuyant les travaux de ses partenaires.

Rôle de l'EPPAG : maître d'ouvrage, assistant à maître d'ouvrage, partenaire selon les modalités de collecte mises en oeuvre.

Pilotes potentiels : toutes les structures susceptibles d'acquérir, d'analyser et de créer les collections faune-flore issues du Parc national (organismes de recherche, ONF, DEAL).

Partenaires identifiés : organismes de recherche, MNHN, Région, Département, DEAL, ONCFS, ONF.

- **Mesure coeur CI-1-2-2 Structurer et administrer les bases de données scientifiques du Parc national, les mettre en réseau avec les bases de données régionales et nationales, notamment dans le cadre du système d'information sur la nature et les paysages (SINP)**

Il s'agit de créer les bases de données pour conserver et capitaliser les résultats des actions scientifiques menées sur le territoire concerné par le Parc amazonien de Guyane. Une fois créées et renseignées, ces bases de données doivent être le support de la restitution et du partage notamment par la mise en réseau avec les bases de données régionales et nationales, notamment dans le cadre du système d'information sur la nature et les paysages (SINP).

Rôle de l'EPPAG : maître d'ouvrage.

Partenaires identifiés : organismes de recherche, MNHN, DEAL, DAC, Région, PNF, réserves naturelles et RNF.

- **Mesure coeur CI-1-2-3 Restituer les travaux scientifiques menés sur le territoire du Parc national auprès des populations du territoire, des partenaires, des collectivités et du grand public**

Il s'agit de permettre aux habitants des territoires mais aussi au grand public et aux décideurs d'avoir accès aux données collectées et aux analyses qui en découlent (en termes d'impacts, de prospective...). Ces restitutions visent donc à faire connaître pour mieux cerner les enjeux du territoire et développer les activités.

Rôle de l'EPPAG : maître d'ouvrage, assistant à maître d'ouvrage, partenaire selon les travaux menés.

Pilotes potentiels : toutes les structures ayant mené des études et travaux sur le territoire du Parc national (organismes de recherche, MNHN, collectivités, ONF, DEAL...).

Partenaires identifiés : organismes de recherche, MNHN, associations environnementales et culturelles, Région, Département, DEAL, ONCFS, ONF, La canopée des sciences - Centre de culture scientifique, technique et industrielle.

[...]

Parc amazonien de Guyane

Page 100 de la Charte PAG

Référence ID de l'article : #2906

Auteur : Alicia Lambert

Dernière mise à jour : 2014-06-12 08:29